



FO CEA

Bât 538 – CEA Saclay
91191 GIF SUR YVETTE CEDEX
☎ : 06 87 20 55 98



OC, le 30 novembre 2021

Déclaration FO au CN du 30 novembre 2021

Mesures salariales déployées au CEA :

Avoir raison ne suffit pas !

Mme la Présidente du Comité National,

L'inflation repart sans pour autant savoir si elle sera temporaire et conjoncturelle ou structurelle et permanente (en octobre, les prix à la consommation ont augmenté de 2,6% sur 12 mois), l'envolée des prix de l'énergie alourdit le poids des dépenses dites contraintes et ampute d'autant le pouvoir d'achat, le SMIC a été revalorisé de 2,2% au 1^{er} octobre, il est donc logique que la question salariale redevienne prioritaire au CEA.

Les difficultés de recrutement au CEA avec reconstitution « classique » (c'est-à-dire avec déroulement de carrière type) sont dues à la faiblesse des salaires proposés.

Vous avez donc eu raison d'augmenter les salaires d'embauche au CEA. Passer un Annexe 1 de 389 points à 430 points équivaut à l'augmenter de 10,5%, ce qui veut dire qu'il aurait fallu augmenter le point de 10,5% (de 5,5531€ à 6,1384€) sans modifier le niveau initial.

Mais avoir raison ne suffit pas... Oui à la hausse des salaires d'embauche, non à l'ostracisme du personnel en poste, victime collatérale d'une stratégie actuelle et passée.

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et hôte de Bercy, a dit en septembre : « le travail doit payer ».



FO CEA

Bât 538 – CEA Saclay
91191 GIF SUR YVETTE CEDEX
☎ : 06 87 20 55 98



Un exemple concret : dans une même unité en ce moment, un salarié avec 11 ans d'expérience est recruté à 625 points (430 points auxquels ont été ajoutés 195 points) et va travailler avec un salarié, ayant le même diplôme, recruté au CEA à sa sortie de l'école il y a 10 ans, ayant aujourd'hui 539 points (389 points puis 5 avancements à 30 points). Si FO est favorable au recrutement du premier, FO s'insurge contre les 86 points de différence avec le second.

Si le travail doit payer, alors le personnel en place au CEA doit être revalorisé rapidement.

Aujourd'hui, les salariés s'interrogent, la frustration est avérée, la colère est palpable... Est-ce que des événements imprévisibles, non encadrés, pourraient remettre en cause la confiance politique envers le CEA ? Peut-être...mais ils ne seraient que la réponse à des années de surdité !

FO vous demande l'ouverture de négociations salariales avec comme premier sujet à statuer rapidement : le point d'indice et sa valeur qui doit, a minima, être augmenté de 10,5% si nous suivons votre logique. Dans tous les cas, il ne s'agira pas de faire de la démagogie ou de construire des usines à gaz, il faudra être réactif, concret, lisible et efficace.

Merci Mme la Présidente du Comité National de votre écoute.